

## **PROCES VERBAL DE REUNION DU LUNDI 20 DECEMBRE 2010**

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, le lundi 20 décembre 2010 à 20 H 15, sous la présidence de Monsieur Maurice GELAY, Maire.

Inscrits : 15 - Présents : 10 – Excusés : Fabrice PLANEL et Patricia THERY (pouvoirs remis à Franck ROMAN) et Eliane PEROTTI (pouvoir remis à Christiane CHARLET)

Absent : Dominique LE GOFF, Agnès DESSAINTJEAN

Secrétaires de séance : Franck ROMAN, Daniel CASASSUS

-----

Le procès-verbal de la séance du 6 décembre 2010 a appelé une remarque concernant l'oubli de préciser que la hausse du loyer du commerce tabac-presse a été exceptionnellement minorée. Les autres points sont approuvés .

A l'ordre du jour :

### **1) Convention relative à l'intervention du CDG sur les dossiers CNRACL**

Monsieur le Maire fait lecture de la nouvelle convention reçue le 13 décembre de la part du Centre de Gestion pour le traitement des dossiers de la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL).

Cette convention est proposée pour 3 ans aux Collectivités à compter de janvier 2011

Arrivée de Agnès DESSAINTJEAN à 20h30. 11 présents et 14 votants.

Un vote a lieu : 14 voix pour

### **2) Réforme des Collectivités Territoriales**

Divers groupes de travail se sont constitués selon les affinités et voisinages des communes pour initier ce projet encore très flou.

Monsieur le Maire fait état des dernières discussions.

Chacun autour de la table intervient pour donner son sentiment sur le sujet.

### **6) Informations diverses**

- Une ébauche du Bulletin Municipal est présentée par Daniel Martinez, qui en a assuré la mise en forme. Cette année, deux photos d'un artiste régional ont été choisies pour la couverture.

Changement de direction au SYTRAIVAL : Monsieur Jean-Paul CHEMARIN, Maire de Corcelles en Beaujolais, est Président du Syndicat.

- Accueil Périscolaire : Franck ROMAN présente les chiffres 2010.  
28 % de fréquentation supplémentaire par rapport à 2009: 3 009 heures utilisées en 2010.  
Un changement de méthode de calcul de la part de la Caisse d'Allocations Familiales a entraîné le versement d'une subvention supplémentaire au titre de l'année 2009.
- Travaux de mise en sécurité : Il est signalé que le plateau réalisé se révèle trop peu prononcé, et on craint qu'il n'incite pas au ralentissement suffisant des véhicules.  
Monsieur le Maire indique que la pente est conforme à la législation en vigueur.

A ce sujet, Monsieur le Maire nous informe de la réception d'un acompte pour réalisation de ces travaux, à hauteur de 11 000 Euros environ.

Fin de la séance à 22H00.

Prochaine séance de conseil municipal : lundi 10 janvier 2011 à 20h15.